

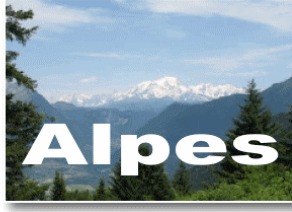
Réserve de Biosphère « Petit Lac d'Annecy »

en regard de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) 2011 – 2020°

Le projet de Réserve de Biosphère UNESCO « Petit Lac d'Annecy » a été initié par **ABCD Alpes** et **Talloires Développement Durable** dès 2005 : en anticipation de la SNB 2011 – 2020, il contribue significativement et positivement à 5 des 6 Orientations Stratégiques et à 11 des 20 Objectifs.

Les 20 objectifs de la SNB

ORIENTATION STRATÉGIQUE A - Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité	
Objectif 1	→ Faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature
Objectif 2	→ Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes
Objectif 3	→ Faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs
ORIENTATION STRATÉGIQUE B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer	
Objectif 4	→ Préserver les espèces et leur diversité
Objectif 5	→ Construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés
Objectif 6	→ Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement
ORIENTATION STRATÉGIQUE C - Investir dans un bien commun, le capital écologique	
Objectif 7	→ Inclure la préservation de la biodiversité dans la décision économique
Objectif 8	→ Développer les innovations pour et par la biodiversité
Objectif 9	→ Développer et pérenniser les moyens financiers et humains en faveur de la biodiversité
Objectif 10	→ Faire de la biodiversité un moteur de développement et de coopération <u>locale</u>
ORIENTATION STRATÉGIQUE D - Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité	
Objectif 11	→ Maîtriser les pressions sur la biodiversité
Objectif 12	→ Garantir la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques
Objectif 13	→ Partager de façon équitable les avantages issus de l'utilisation de la biodiversité à toutes les échelles
ORIENTATION STRATÉGIQUE E - Assurer la cohérence des politiques et l'efficacité de l'action	
Objectif 14	→ Garantir la cohérence entre politiques publiques, aux différentes échelles
Objectif 15	→ Assurer l'efficacité écologique des politiques et des projets publics et privés
Objectif 16	→ Développer la solidarité nationale et internationale entre les territoires
Objectif 17	→ Renforcer la diplomatie environnementale et la gouvernance internationale dans le domaine de la biodiversité
ORIENTATION STRATÉGIQUE F - Développer, partager et valoriser les connaissances	
Objectif 18	→ Développer la recherche, organiser et pérenniser la production, l'analyse, le partage et la diffusion des connaissances
Objectif 19	→ Améliorer l'expertise afin de renforcer la capacité à anticiper et à agir, en s'appuyant sur toutes les connaissances
Objectif 20	→ Développer et organiser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans toutes les formations



En résumé la contribution du projet à la SNB 2011 – 2020 :

- Objectif 2 : au cœur même du projet
- Objectif 3 : au cœur même du projet
- Objectif 4 : effet induit recherché
- Objectif 5 : au cœur même du projet ... des espaces représentatifs de tous les types de classement et de protection français & européens sont présents dans le périmètre, un manque de protection est identifié dans la DTA pour les Bauges et la Tournette ... l'un des objectifs est de créer une unité de vision pour l'ensemble du bassin versant du Petit Lac d'Annecy
- Objectif 6 : effet induit recherché
- Objectif 7 : au cœur même du projet, imaginé et promu dans un périmètre (communes, cluse du lac & département) où le Développement Durable est (largement) affirmé en paroles, mais (largement) contrecarré dans l'action réelle sur le terrain
- Objectif 10 : au cœur même du projet, qui ambitionne de créer un moteur de développement (« durable » bien sûr) non pas outremer, mais local, pour le périmètre du Petit Lac d'Annecy ... le propos est de donner une identité spécifique attractive à ce périmètre inclus entre 2 pôles urbains (Annecy et Faverges), aujourd'hui regardé comme une réserve d'urbanisation pour ses voisins, pas comme un potentiel en lui-même
- Objectif 11 : la pression sur la biodiversité liée à la présence humaine est forte dans tout le périmètre du lac d'Annecy, c'est même directement le motif du rejet de la candidature du lac au patrimoine mondial UNESCO en 2009 ... le propos est de donner au bassin versant du Petit Lac d'Annecy la personnalité et le statut d'un véritable « pôle écologique & environnemental » privilégiant la biodiversité, susceptible d'offrir des services environnementaux à sa population et aux populations tierces
- Objectif 13 : au cœur même du projet ... il s'agit d'établir d'une relation réciproque de partage de « services » (environnementaux vs. urbains) avec les pôles urbains voisins
- Objectif 14 : c'est une des raisons d'être du projet, en rassemblant ce qui est aujourd'hui dispersé
- Objectif 15 : c'est une des raisons d'être du projet, en rassemblant ce qui est aujourd'hui dispersé